

Communiqué

PSC: DES OPÉRATEURS DÉFICIENTS ET DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS POUR L'ACCÈS AUX FORMALITÉS EN LIGNE !

La CGT Finances a reçu un grand nombre d'alertes s'agissant des formalités en ligne ou d'absence de courrier de la part des opérateurs Alan et GMF Viventer. La date butoir approchant, nous avons interpellé le ministère pour l'alerter et avoir des informations concernant la procédure de souscription ou de dispense GMF Viventer pour la prévoyance obligatoire aux Finances.

D'après nos informations, la chaîne d'envoi des mels, prévue pour être achevée le 19/10, a pris du retard. Le ministère attend un échange avec la GMF pour en savoir plus. Prêt à tout pour décrocher le marché y compris à donner de fausses informations sur les délais opérationnels, les opérateurs promettent monts et merveilles et n'arrivent pas à assumer derrière!

Pour nous, il est hors de question que les personnels soient pénalisés, nous allons exiger un rallongement des délais pour permettre à chacun et chacune d'avoir le temps de se positionner en toutes connaissances de cause (souscription ou dispense).

Pour rappel, la CGT Finances s'est prononcée pour n'avoir qu'un seul opérateur mutualiste en santé et prévoyance. Nous nous sommes battus au niveau Fonction publique pour que les personnels aient le choix entre plusieurs opérateurs mutualistes labellisés, ce qui était compatible avec la participation de l'employeur. Cela nous a toujours été refusé par la ministre De Montchalin à la botte du président Macron toujours complice des marchés financiers.

Nous continuerons de nous battre pour défendre l'intérêt des personnels y compris dans le cadre contraint de la mise en place de la PSC obligatoire par la macronie et ses alliés.

La meilleure solution, moins chère et plus efficace: **LA SÉCU À 100% POUR TOUTES ET TOUS !**